NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
En complément du rapport synthétique de rétrospective, cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget primitif 2021, disponible sur le site internet de la ville.

Budget Principal

Section de Fonctionnement :

La section d'investissement est excédentaire à hauteur de 330 014.24€
L'année 2020 a généré un excédent de fonctionnement de 252 027.15 €.
Avec la reprise du résultat antérieur *(902 997.29 €)*, le résultat cumulé de clôture s'élève à 1 150 024.44€ (il n'y a pas d'affectation au 1068 car la section d'investissement est excédentaire).

DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de 0.78% par rapport à celles de 2019, passant de 6 585 487 € à 6 534 162€ soit – 51 352€.
Il faut noter que :

- Les charges à caractère général sont en baisse (-125 107€ ; -6.55%) ;
- Les charges de personnel sont en baisse de 1.14%, soit 42 888.81€.

Le contexte de crise sanitaire et notamment du confinement a eu des répercussions sur nos dépenses. Des services se sont retrouvés à l'arrêt total durant plusieurs semaines (cantine, périscolaire, piscine) et des manifestations diverses n'ont pas eu lieu (foire agricole, fête de la musique…)
Ainsi, nous constatons :

- Une baisse significative pour les articles suivants : 6042 (achats de prestations) -143 459€ : pas de voyage, classe de découverte, aucune sortie..., 60621 (combustibles) -12 015€, 60622 (carburant) -12 119€, 60623 (alimentation) : -15 161€, 6232 (fêtes et cérémonies) : -30 301€, 6247 (transports collectifs) : -26 760€.
- Une augmentation pour les articles suivants : 6068 (autres matières et fournitures) : +69 037€, ce qui correspond à l'achat de produits nettoyants, masques…., 6288 (autres services extérieurs) : + 46 219€ : desinfections

En ce qui concerne les charges de personnel, la baisse trouve son explication dans le type de contrats. Il y a une réduction des contractuels de droit public et une augmentation des contrats aidés.

La crise sanitaire a changé notre manière de dépenser et a notamment mis en lumière certaines priorités :

- Contingents et participations (art 655) : -4.01% entre 2019 et 2020 (fin de reversement aux dépenses scolaires d'un enfant et pas de reversement au fond d'insertion aux personnes handicapées).
- Subventions versées (art 657) : +38.75% entre 2019 et 2020. La principale explication de cette augmentation est le versement d'aides directes aux commerçants et entreprises à hauteur de 107 427€. Il faut noter également que la commune a versé à l'école Sainte Thérèse 40 350€ pour les élèves en primaire et 33 250€ pour les enfants de la maternelle.
- Autres charges de gestion courante (art 65 hors 655 et 657) : évolution de +11.53% trouvant son explication dans la variation des cotisations retraite à l'article 6533, mais aussi par une augmentation des créances éteintes à l'article 6542.
- Intérêts de la dette : -13.63% entre 2019 et 2020. Notre dette est vieillissante, le remboursement des intérêts s'amoindrit au profit du remboursement du capital.
- Autres dépenses (art 67) : + 111.08% entre 2019 et 2020 provenant de la mise en place d'aides aux commerçants, associations, restaurateurs par le biais de chèques distribués à la population.
- L'atténuation de produits reste stable entre les deux exercices avec une légère augmentation de 0.53%. Le reversement au titre du FNGIR est identique à 2019. La hausse correspond au dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants.

Dépenses de fonctionnement par chapitre - CA 2020	
011 Charges à caractère général	1 910 689,10
012 Charges de personnel	3 725 476,35
014 Atténuations de produits	287 946
65 Autres charges de gestion courante	479 182,76
66 Charges financières	58398,87
67 Charges exceptionnelles	74 844,84
042 Opérations d'ordre	750 978,80
Total	7 287 516,72

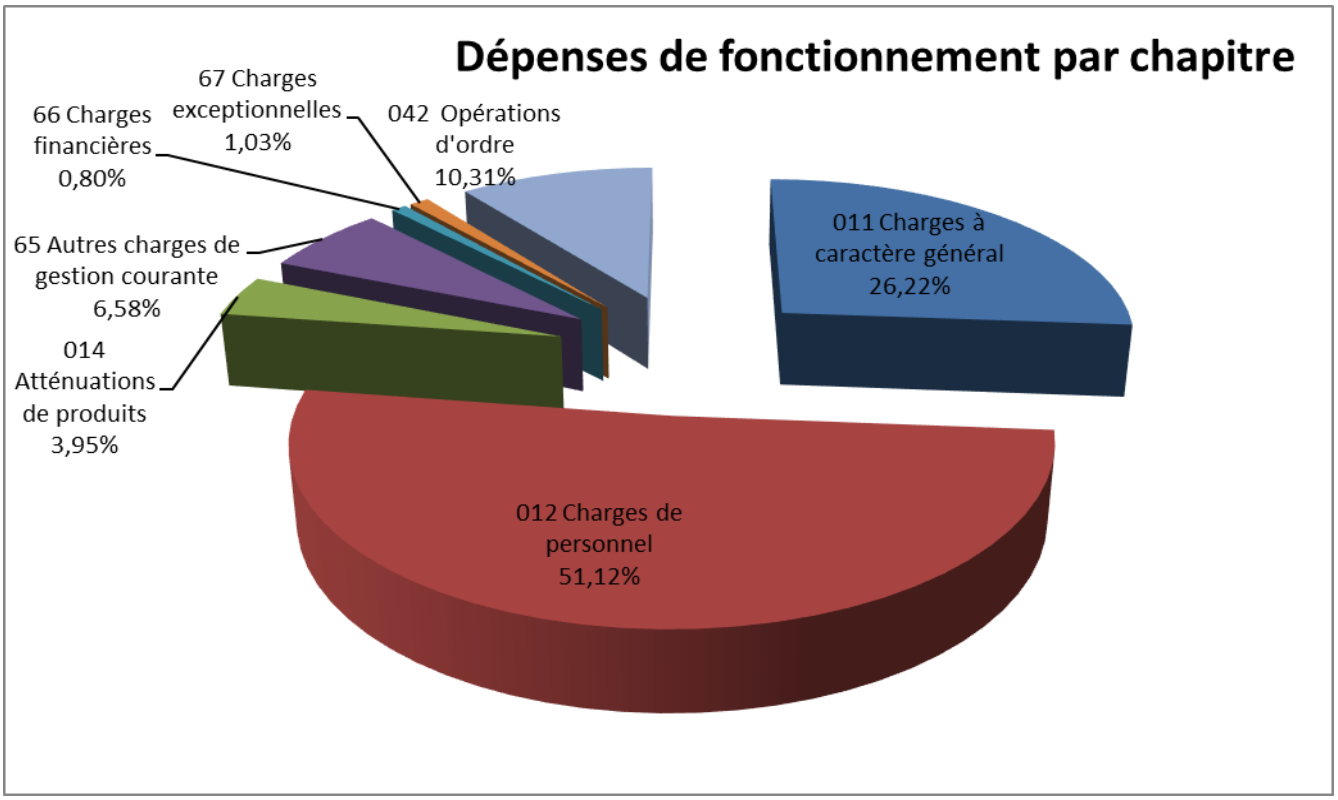

RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement ont baissé de 1.24% par rapport à celles de 2019 passant de 7 620 799€ à 7 526 261€ soit -94 538€.

- Produits des contributions directes : augmentation de 0.73% : les taux d'imposition n'ayant pas été modifiés, la variation provient de l'évolution des bases fiscales
- Une baisse de 8.68% sur la fiscalité indirecte notamment sur la taxe additionnelle aux droits de mutation (-23484€)
- Augmentation des dotations à hauteur de 1.46% : sont concernées la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) +40 295€, la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) + 10 567€ et la DNP (Dotation Nationale de Péréquation) +7 193€ ; en revanche la DGF (Dotation globale forfaitaire) -16 936€.
- Atténuations de charges : + 9.51% qui s'explique par le recrutement de plusieurs contrats aidés.
- Fiscalité transférée : on constate une baisse de 4.02% : -16 798€ de CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) ; -1 834€ de Tascom (Taxes sur les surfaces commerciales) et -1363€ d'IFER (Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau)
- Autres recettes : au chapitre 70, -14.6% : Baisse des recettes justifiée par le confinement : notamment les articles 70631(redevance à caractère sportif) 7066 et 7067 (redevances des services à caractère social, périscolaire…)
  Chapitre 75 (autres produits de gestion courante) + 87 612.59€ entre 2019 et 2020 provenant d'une augmentation du revenu des immeubles, un reversement de la régie communale d'électricité pour 150 000€. Cependant, - 76 246.70€ à l'article 7588 correspondant au non encaissement des voyages et autres manifestations ; chapitre 77 (produits exceptionnels) : malgré une sortie de bien à hauteur de 91 000€, il y a eu moins de remboursements de sinistres à l'article 7788.

Recettes de fonctionnement par chapitre - CA 2020	
013 Atténuations de charges	374926,64
70 Produits des services	280907,14
73 Impôts et taxes	3723190,21
74 Dotations et participations	2617993,83
75 Autres produits de gestion courante	426340,14
76 Produits financiers	0,00
77 Produits exceptionnels	99062,91
042 Opérations d'ordre	10907,00
Total	7533327,87

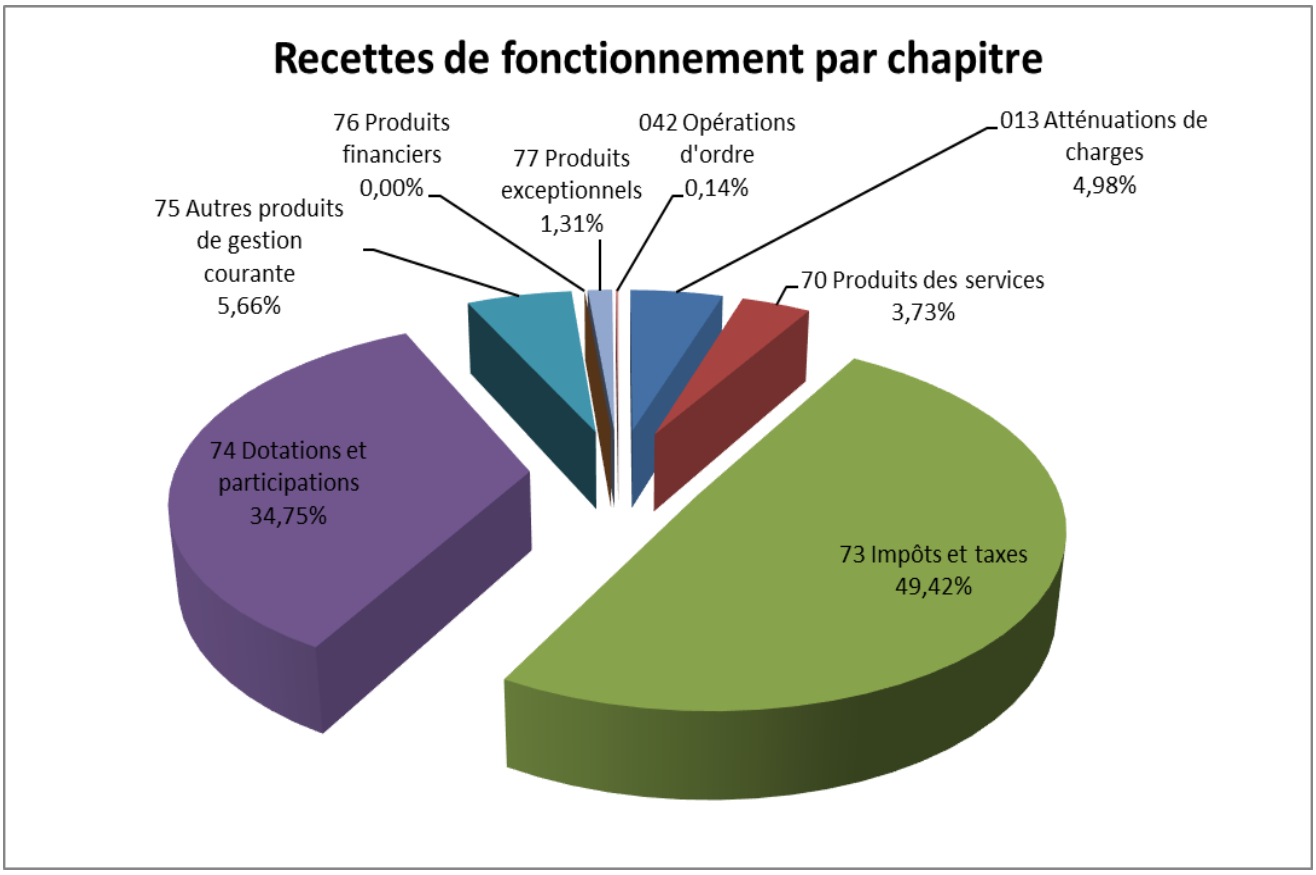

Section d'investissement

Dépenses :

Les dépenses réelles d'investissement ont baissé de 50.32% et sont passées de 3 032 021€ en 2019 à 1 506 430€ en 2020.
Et notamment – 58.39% sur les dépenses d'équipement (art 20, 21, 23) qui passent de 2 618 561€ en 2019 à 1 089 514€ en 2020 (fin de l'opération de construction du DOJO, exécution du programme de travaux des terrains de football/rugby).
Le remboursement du capital de la dette augmente de 0.56% entre les deux années passant de 413 170€ à 415 502€.

Dépenses d'investissement par chapitre - CA 2020	
20 Immobilisations corporelles	56569,72
21 Immobilisations corporelles	290178,28
23 Immobilisations en cours	1403864,40
16 Emprunts et dettes assimilées	416915,94
040 Opérations d'ordre	154759,21
Total	2322287,55

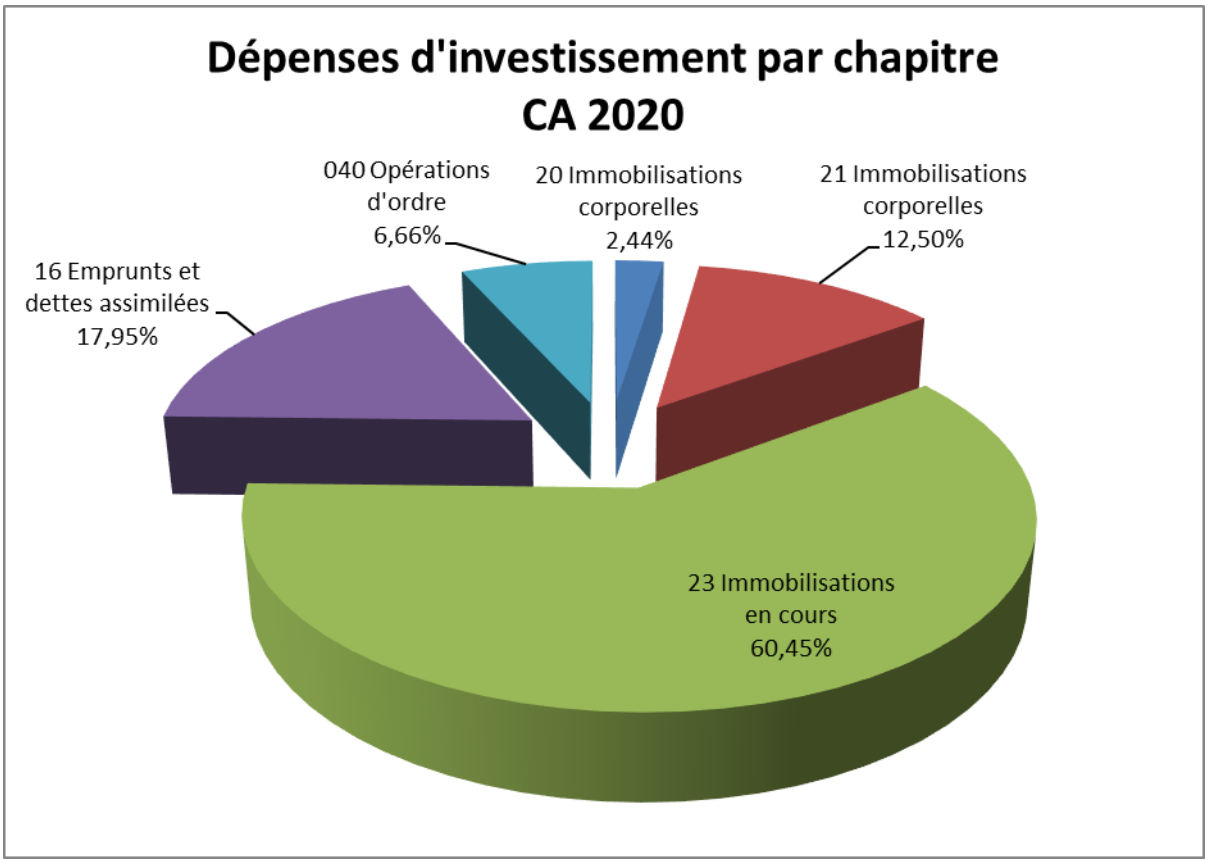

RECETTES

Les recettes réelles d'investissement ont augmenté de 16.3%. Elles passent de 1 384 560€ en 2019 à 1 610 221€ en 2020.
Le montant du reversement du FCTVA a été important en 2020 (506 979€) correspondant au remboursement de la TVA pour l'opération DOJO en cours de finalité en 2020.
Mais ce sont les subventions perçues au titre de l'investissement qui expliquent cette hausse.
Ainsi, en 2019, nous avions 248 464€ et en 2020, 1 067 882.21€ de titres émis, 273 413.66€ de restes à réaliser (subventions de l'Etat pour les opérations DOJO et aménagement des terrains de sports : 472 738.21€, le Conseil régional et le Conseil Départemental, chacun à hauteur de 267 572€ pour le DOJO ; dotation de l'Etat au titre des amendes de police pour le parking du DOJO pour 60 000€)
Aucun emprunt sur 2020.
L'affectation de la section de fonctionnement est de 572 956.97€ contre 165 942.38€ en 2019.

Recettes d'investissement par chapitre - CA 2020	
13 Subventions	1341295,87
16 Emprunts	0,00
23 immobilisations en cours	0,00
10 FCTVA / Taxe d'aménagement	540283,27
1068 Affection de la section de fonctio	572956,97
238 Avances	0,00
16 Dépôts et cautionnement	2055,32
040 Opérations d'ordre	894831,01
Total	3351422,44

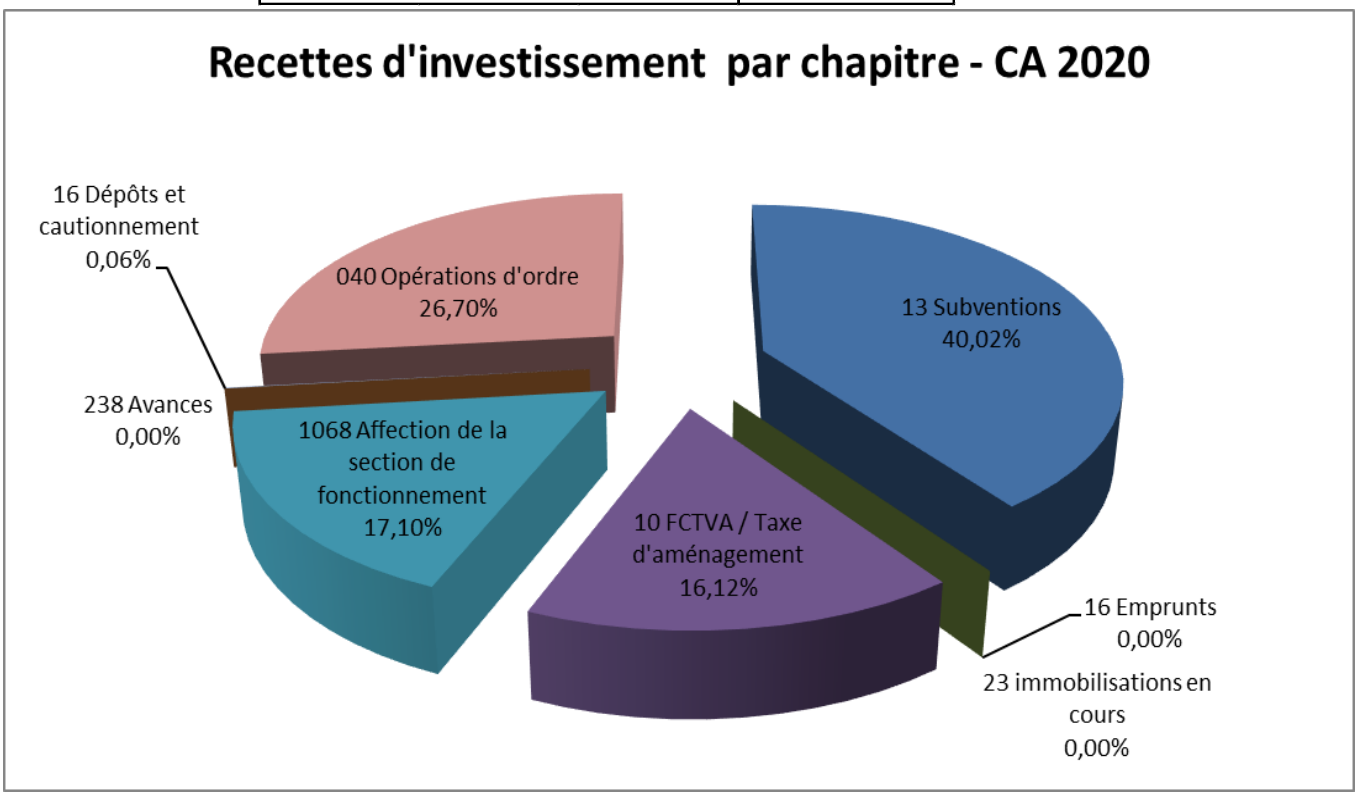

<u>Le niveau d'endettement :</u>

Le capital restant dû au 01/01 passe de 2 820 475€ en 2019 à 2 340 805€ en 2020.
Le montant des annuités est quant à lui de 480 660€ en 2020, il était de 488 614€ en 2019.
Le ratio de désendettement passe de 2,5 ans en 2019 à 2,2 ans en 2020.

Budget eau potable

L'année 2020 a généré un déficit de fonctionnement de 66.36 €.
Avec la reprise du résultat antérieur *(214 621.20 €)*, le résultat cumulé de clôture s'élève à 190 842.40€ (après affectation au 1068 de 23 711.94€).

Section d'exploitation

Dépenses

La réalisation des dépenses réelles d'exploitation est de 1 035 271€ en 2020 contre 968 985€ en 2019 (soit une hausse de 6.84%).

- Une baisse non significative de 0.06% sur les charges de personnel
- Une augmentation de 43.03% sur le chapitre 011 : article 605 : rattrapage de l'achat en eau au SIAEP de Guerbigny pour les années 2018 et 2019 (+14 398.40€), article 6063 : réfection d'une canalisation existante au niveau du pont SNCF + remplacement d'une sonde de télégestion en eau potable (+ 5 954.75€), article 6155 (+14 141.73€): Révision de la cuve anti bélier sur le captage et le réservoir ; réalisation de travaux de branchement chez les particuliers pour lesquels nous trouvons la recette au 704
- Article 673 (+7 713.42€) : explication principale : remboursement de la société Dalkia pour des consommations d 'eau de la piscine maintenant supportée par le budget principal.
- Il est à noter qu'à l'article 6542 (créances éteintes), une augmentation de 7 147.18€ par rapport à 2019, trouvant son explication dans l'augmentation constante des effacements de dette.
- Une baisse de 10.98% des intérêts de la dette, correspond à des emprunts vieillissants et aucun nouveau prêt.

Recettes :

La réalisation des recettes réelles d'exploitation passe de 1 154 088€ en 2019 à 1 184 074€ en 2020, soit une augmentation de 2.6%.
La vente de produits et prestations est en légère augmentation de 3%.

Section d'investissement :

Dépenses:

La réalisation des dépenses réelles d'investissement passe de 352 714€ en 2019 à 76 029€ en 2020, soit une baisse de -78.44%.
Très peu d'interventions et de travaux dûs au confinement. Ainsi sur l'article 2315, nous avons réalisé 23 981.72€ en 2020 contre 244 206.38€ en 2019.

Recettes:

Montant total des recettes réelles d'investissement pour 2020 : 27 002€
Solde de la subvention : étude diagnostic du réseau d'eau potable pour un montant de 27 002.22€.
Aucune affectation au 1068.

Le niveau d'endettement.

Le capital restant dû au 01/01 baisse de 10.89% puisque nous passons de 343 291€ en 2019 à 305 918€ en 2020.
Nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts. Il s'agit d'une extinction normale de la dette.
Le ratio de désendettement passe de 1,7 ans en 2019 à 1,9 ans en 2020.

Budget assainissement

L'année 2020 a généré un excédent de fonctionnement de 107 289.60€.
Avec la reprise du résultat antérieur *(+306 049.53€)*, le résultat cumulé de clôture s'élève à 359 191.12€ (après affectation au 1068 de 54 148.01€).

Section d'exploitation

Dépenses
La réalisation des dépenses réelles d'exploitation est de 357 437€ en 2020 contre 333 172€ en 2019 (soit une augmentation de 7.28%).

- Une augmentation non significative de 1.22% sur les charges de personnel.
- Une augmentation de 14% sur les charges à caractère général : article 6061 (fournitures non stockables eau énergie (+24 217.70€) : augmentation des tarifs de l'électricité ; article 6063 fournitures d'entretien et de petit équipement : (+8 326.84€) : changements de pompes sur les postes de relève, article 6068 (autres fournitures) : (+12 225.32€) : travaux réalisés sur le bassin route de Piennes, achat de panneaux de signalisation temporaire ; article 622 (rémunération d'intermédiaires et honoraires) : +2 180.86€ : augmentation du suivi des boues de la station d'épuration dû au COVID
  Article 673 (titres annulés sur exercice antérieur) : (+10 131€) : remboursement de la prime station d'épuration 2018.

Recettes :

La réalisation des recettes réelles d'exploitation passe de 602 845€ en 2019 à 631 474€ en 2020, soit une hausse de 4.75%.
La vente de produits et prestations est en augmentation de 1.76%

Section d'investissement :

Dépenses :

La réalisation des dépenses réelles d'investissement passe de 274 214€ en 2019 à 223 270€ en 2020, soit une baisse de 18.58%.
Les dépenses d'équipement passent de 171 178€ en 2019 à 119 553€ en 2020.
Comme pour le budget eau, les interventions et travaux ont été stoppés durant tout le confinement. Il y a eu toutefois l'achat d'un véhicule neuf qui a dû être équipé et nous avons remplacé un convoyeur à vis sur la station d'épuration.

Recettes :

En 2020, nous n'avons perçu aucune subvention.

Le niveau d'endettement.
Le capital restant dû au 01/01 baisse de 3.23% puisque nous passons de 660 749€ en 2019 à 639 415€ en 2020.
Nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts. Il s'agit d'une extinction normale de la dette.
Le ratio de désendettement passe de 2,4 ans en 2019 à 2,3 ans en 2020.

Budget annexe hôtel d'entreprises

L'année 2020 a généré un excédent de fonctionnement de 31 446.06€.
Avec la reprise du résultat antérieur *(0 €)*, le résultat cumulé de clôture s'élève à 994.01€ (déduction faite du 1068 à hauteur de 30 452.05€).

Section de fonctionnement

Dépenses
Les charges à caractère général : en 2019, 18 101.10€ contre 17 820.63€ en 2020 : travaux réalisés sur le bâtiment, zone 4 pour l'accueil d'un nouveau locataire.

Recettes :

En recettes réelles de fonctionnement, nous avions 67 831.57€ en 2019 et 63 882.53€ en 2020. Il y a un nouvel occupant dans la zone 4 mais le loyer de la zone 3 a été baissé.

Section d'investissement :

Dépenses :

Il y a sur ce budget le remboursement de l'emprunt (en 2019 24 462.77€ et en 2020 25 619.30€). Par ailleurs, des travaux d'investissement ont été réalisés sur la zone 4 pour un montant de 20 169.92€.

Recettes :

Le 1068 pour 38 051.90€
A l'article 165 (dépôt et cautionnement) : 2 487.12€ correspondant aux cautions des zones 2 et 4.

Budget annexe cinéma

L'année 2020 a généré un déficit de fonctionnement de 27 753.20€.
Avec la reprise du résultat antérieur *(9 341.99€)*, le résultat cumulé de clôture s'élève à -18 411.21€ (aucune affectation au 1068).

Section de fonctionnement

Dépenses
Pour les charges à caractère général, en 2020 nous avons dépensé 37 312.09€ et en 2019, 84 056.83€. La crise sanitaire et la fermeture des lieux culturels a eu un impact sur nos dépenses : article 60613 (chauffage urbain) : -1 263.46€, article : 60623 (alimentation) : -1 845.88€ ; article 6228 (divers) -29 690.33€ : cela correspond aux redevances versées aux distributeurs, article 637 (autres impôts, taxes) : -1 933.06€ : moins de SACEM
Les charges de personnel sont stables avec 36 337.54€ en 2020 contre 33 204.39€ en 2019. Il n'y a qu'un agent récemment nommé titulaire sur ce budget.

Recettes :

Nous constatons une forte baisse des recettes et notamment des entrées, conséquence de la crise COVID :
Pour les produits et services en 2019 : 102 231.01€, en 2020 : 42 517.09€
En 2020, nous n'avons pas touché de reversement de CINEMASCOP (aide financière calculée sur la base des sorties nationales), cependant une somme de 5 227€ du fond de soutien de l'Etat.

Section d'investissement :

Dépenses :

En 2020, nous avons versé 7 219€ au titre du remboursement de l'aide à la numérisation du cinéma.

Recettes :

Aucune recette en investissement sauf les dotations aux amortissements.

Le niveau d'endettement.

Hormis le remboursement de l'avance pour la numérisation, il n'y a aucun emprunt.

Budget annexe zone industrielle

L'année 2020 a généré un excédent de fonctionnement de 1 679.16€.
Avec la reprise du résultat antérieur *(0€)*, le résultat cumulé de clôture s'élève à 1 679.16€ Aucune affectation car la section d'investissement est excédentaire de 625.86€.

Section de fonctionnement

Dépenses
Paiement de la taxe foncière pour le bâtiment ex SICAE pour un montant de 3 064€

Recettes :

Nous avons un locataire qui est arrivé en fin d'année, ce qui a généré une recette de 3 000€.
La SAFER nous a également versé sa redevance pour la dernière année de la convention (1 457.50€)

Section d'investissement :

Dépenses :

Comme en 2019, aucune dépense d'investissement cette année.

Recettes :

Aucune recette en investissement sauf les dotations aux amortissements.

Le niveau d'endettement.

Aucun emprunt sur ce budget.

Budget annexe bâtiment du futur

Aucune écriture en fonctionnement.
Déficit de 28 938.70€

Section de fonctionnement

Dépenses
Néant

Recettes :
Néant

Section d'investissement :

Dépenses :
Uniquement des restes à réaliser à hauteur de 132 449.25€.

Recettes :
Aucune recette d'investissement.

Le niveau d'endettement.
Aucun emprunt sur ce budget.